



Parcours  
nautique

# CHEZ NOUS À SAINT-MESMIN

*L'Aménagement des Gorges*

	Nouvelles boucles
	Passerelles
	Observatoire faune (mouflons)
	Point de vue remarquable

**Bulletin d'information N° 39 3ème trimestre 2017** (Dépôt légal N° 24342/07)

**Le Maire Guy BOUCHAUD** [mairie.saintmesmin@orange.fr](mailto:mairie.saintmesmin@orange.fr)

Secrétaire de mairie Mme Christelle PROVOST [secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr](mailto:secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr)

Gîtes : [gites.mairiesaintmesmin@orange.fr](mailto:gites.mairiesaintmesmin@orange.fr)

Tél : 05 53 52 78 02 Site : [www.saint-mesmin.fr](http://www.saint-mesmin.fr)

Mairie ouverte Mardi et Jeudi de 9 h à 12 h30 et de 13 h à 16 h

Tél : 05 53 52 71 02 Fax : 05 53 52 79 77

Les permanences du Maire : Les mardis et jeudis : de 9 h à 12 h et le samedi sur rendez vous.

## SOMMAIRE

- Page 1** : Couverture.  
**Page 2** : Sommaire – Nos joies- Diverses informations  
**Page 3** : Le petit mot du Maire  
**Page 4** : Informations : Etang des Forges – réflexions sur la sortie des enfants  
**Page 5** : Informations : Informations Com-com  
**Page 6** : Informations : Lutte contre l'ambroisie  
**Page 7** : Informations : Lutte contre l'ambroisie (suite) – nouvelles démarches pour la carte d'identité  
**Page 8** : Informations : Projet dans les Gorges  
**Page 9** : Informations : Le désherbage  
**Page 10** : Informations : Retrait des boîtes aux lettres – Transport scolaire - Notre petit jeu -  
**Page 11** : Les manifestations : Dressage de chiens – Les marchés de nuit  
**Page 12** : Les manifestations : Métiers d'arts – Musique et détente – Jeu radiophonique – Pèlerinage -  
**Page 13** : Associations : Sortie des bénévoles – Manifestations à venir  
**Page 14** : Les numéros utiles  
**Page 15** : Activités et commerces à Saint-Mesmin  
**Page 16** : Le trimestre en photos

## NOS JOIES

Le 8 juillet est né le petit Henry, fils de Dolly et Matthew WEBSDANE. La famille est arrivée d'Angleterre en mars 2017 au bourg de Saint-Mesmin dans la maison de Mr WRIGHT. Sa fille, Dolly, a passé une partie de sa jeunesse dans notre village. Nous adressons nos sincères félicitations aux parents, et tous nos vœux de Bonheur à ce petit bonhomme.



Ce trimestre, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux habitants sur notre commune :

- Mr REBIERE Bernard, son épouse Sophie et leurs 3 enfants, qui viennent d'emménager au Frugier.
- à La Quintinie dans l'ancienne grange de Mme ROCHE qu'ils sont en train de rénover, Mr PELTIER Dominique et son épouse Maryline.
- A La Rouye, Mr DAVID Louis et Mme MAHU Audrey qui ont emménagé dans la maison de Mr et Mme MARTIAL.
- Dans le haut de la Rouye. Mr BARTHE Hugo et son épouse Sabrina qui ont acheté la maison de Mr FONTAINE.
- A partir du 1<sup>er</sup> octobre, c'est Patrick REYSSET et Isabelle PERIOT qui ont loué la maison de Mr et Mme DRAPIER aux Bessades

Nous souhaitons à tous ces nouveaux habitants une très bonne intégration.

### UN NOUVEL AUTO-ENTREPRENEUR S'INSTALLE A SAINT MESMIN

Auto-entrepreneur DUCROS Stéphane Siren n° 831388814 Devis gratuit  
Second-œuvre tous travaux de rénovation ou en neuf.  
Revêtement sol et mur, peinture, pose de placoplâtre et enduit, électricité, plomberie  
Tel : 06 87 26 83 51 Mail : mamastep@orange.fr

## NOËL DES ENFANTS

le 23 décembre à 16 h

## REPAS DES AÎNES

le 06 janvier 2018 à 12 h dans le Cantou

## *Le petit mot du Maire*



*La saison estivale est passée. Les activités que nous avons organisées ont encore été couronnées de réussite. En effet la Fête de la Musique , les trois marchés de nuit et l'émission Globe Trotter de France Bleu Périgord ont permis d'accueillir plus de deux mille visiteurs à SAINT-MESMIN . Le Cantou a connu quant à lui un taux de remplissage exceptionnel, avec des enfants, des sportifs et de nombreuses familles.*

*Je remercie particulièrement nos employés municipaux qui ont fait face sans rechigner au surcroît de travail engendré par tout cela, j'adresse ma reconnaissance à toute l'équipe municipale et aux bénévoles qui se sont investis non seulement dans l'organisation de ces activités mais aussi dans la qualité de l'accueil que nous avons voulu réserver à tous nos hôtes, ma gratitude va enfin à tous ceux d'entre vous qui ont participé à ces différentes manifestations. Je félicite aussi les autres associations communales (La Troupe du Saut Ruban, Auvézère Animation et Ring Obéissance Canine) qui par les activités qu'elles ont organisées ont contribué à faire rayonner notre commune au de-là de ses limites. Je peux vous assurer que cette réussite est appréciée et enviée par nos voisins et c'est pour votre équipe municipale un encouragement à poursuivre dans cette voie.*

*Pourtant j'entends dire ça et là par quelques nostalgiques du passé qu'avant c'était mieux, qu'on était plus tranquille sans tous ces touristes, visiteurs ou nouveaux habitants, qu'on était mieux sans la Comcom etc... Je réponds simplement à ces gens qu'il s'agit là d'un égoïsme mal placé et d'une mauvaise foi incontestable. Comment peut-on en effet penser que l'augmentation de notre population (de 262 à 312), l'accroissement du nombre de nos enfants de moins de 11 ans qui atteint maintenant 25, l'élaboration de grands projets avec la Comcom ne sont pas des signes encourageants ? Je répète que sans cet accroissement de la population nous n'aurions pas pu maintenir le niveau d'imposition à celui de 2008 (Grâce à tout cela les taxes foncières communales ont même baissé cette année). Au moment où les dotations de l'Etat par habitant diminuent d'année en année, où les charges augmentent sans cesse , comment ferions nous pour entretenir nos routes et chemins communaux dont la longueur n'a pas diminué , comment équiperions nous nos agents de matériels performants et modernes , comment préserverions nous en bon état nos bâtiments , comment pourrions nous encore investir etc...?*

*C'est pourquoi nous devons continuer dans cette voie , à ouvrir la commune à tous ceux qui souhaitent y venir , même si parfois certains (une minorité) n'ont pas le comportement que l'on serait en droit d'attendre d'eux, à développer des projets innovants tenant compte de l'environnement , de l'évolution économique et de la situation politique qui pourront permettre à tous ceux d'entre nous qui constituent des forces vives de progresser et de vivre décemment à SAINT-MESMIN.*

*Lorsque vous recevrez ce bulletin la saison de chasse aura débuté. Je pense que l'ACCA (Association de Chasse Communale Agréée), même si la présence de ce type d'association peut être contestée et refusée chez soi , a un rôle important à jouer en matière de régulation de certaines espèces d'animaux sauvages qui se développent et deviennent un fléau pour nos agriculteurs ( Cervidés , renards , blaireaux et sangliers en particulier). Propriétaires, marcheurs et organisateurs d'activités sportives ou autres, partageons la nature avec les chasseurs, signalons leur notre présence sur leurs secteurs de chasse. Ils sont formés aux règles élémentaires de sécurité et sont généralement respectueux de nos biens et des personnes.*

*A bientôt pour les prochaines activités et en particulier pour le 11 novembre au Monument aux Morts et au Verger de l'Avenir.*

*Sincèrement.*

**Guy BOUCHAUD**

# INFORMATIONS

## ETANG DES FORGES et du Moulin Haut



Début juillet, comme chaque année, nous avons effectué un premier lâcher de truites dans les étangs des Forges.

L'année précédente, seul l'étang du Moulin Haut était ouvert à la pêche, car nous avons lâché plus de 600 kg de magnifiques carpes dans l'étang des Forges. Nous pouvons constater que celles-ci ont prospéré, ce qui avec les

truites lâchées cette année a fait la joie de nos amis pêcheurs. (PS Contrairement aux truites qui, elles, sont mangées cette belle carpe a été remise à l'eau par ce jeune et bon pêcheur).



## SORTIE DES ENFANTS

Le trimestre dernier, nous vous avons parlé de la sortie de nombreux enfants venus le 22 juin de toute la région pour visiter nos Gorges, voici quelques-unes de leurs réactions reproduites in extenso suite à cette visite.



- « Bonjour ! Nous sommes l'école de Jumilhac le Grand. Nous remercions les accompagnateurs. La randonnée était superbe ainsi que les infos. Vous, vous étiez formidables. Tout était bien organisé. Encore merci pour tout ! »

- « On vous remercie de nous avoir invités à la randonnée. Yacine, Nolan et Valentin ont adoré escalader les grandes montées et les grandes descentes, mais le truc qu'on a le plus adoré c'est la grande cascade !(Le Saut Ruban) »

- Merci pour nous avoir fait vivre une expérience incroyable !

- Cette randonnée était très belle. On s'est rendu

compte que faire de la randonnée, ce n'est pas que du sport mais c'est aussi très amusant.

- On vous remercie encore pour cette randonnée fabuleuse. L'environnement était magnifique.
- Merci à toutes les personnes qui ont organisé cette randonnée, notamment à Pierre qui nous a accueillis très gentiment. La randonnée a été très bien, avec les gens qui nous ont aidés. Merci à tout le monde !
- Merci pour la randonnée. On a bien aimé ce que vous avez prévu. Merci aussi pour l'eau et pour le pique-nique qui a été transporté. La randonnée a été très cool.
- Nous vous remercions de nous avoir accueillis pour cette journée de randonnée. Nous sommes contents d'y avoir participé. Nous avons apprécié de marcher dans la forêt et d'avoir pique-niqué à côté d'une belle rivière.
- Merci pour nous avoir aidé à ne pas tomber, pour nous avoir hydraté aussi et fait vivre cette expérience incroyable ! Cette randonnée était très belle.

*Les CM de JUMI*

« Bonjour Pierre Les élèves et moi-même tenons à te remercier pour cette belle journée. Tout était bien organisé, nous étions bien encadrés, en sécurité...des conditions optimales pour un moment de partage réussi! Merci d'envoyer également nos remerciements aux animateurs du conseil départemental, fort sympathiques avec nos élèves, aux infirmières scolaires, au personnel de la Communauté de commune et des communes et à toutes les personnes que j'ai pu oubliées. Les élèves et leur maîtresse de l'école de Ste Eulalie d'Ans, fous de rando! »

# INFORMATIONS

## INFOS COM-COM

**28 communes - 13 970 habitants :**

Anliac, Angoisse, Brouchaud, Cherveix-Cubas, Clermont-d'Excideuil, Coulaures, Cubjac Auvézère Val d'Ans, Dussac, Excideuil, Génis, Lanouaille, Mayac, Payzac, Preyssac d'Excideuil, Saint-Cyr Les Champagnes, Saint Germain des Prés, Saint Jory Las Bloux, Saint Martial d'Albarède, Saint-Médard d'Excideuil, Saint Mesmin, Saint Pantaly d'Excideuil, Saint Raphaël, Saint Sulpice d'Excideuil, Saint Vincent sur l'Isle, Salagnac, Sarlande, Sarrazac, Savignac-Lédrier.



Le nouveau logo de  
notre communauté



Communauté de communes



### Contacts :

- Bureau d'Excideuil : 1 Av. André Audy - 24160 Excideuil / 05 53 62 46 58
- Bureau de Payzac : Rue de la tuilerie - 24270 Payzac / 05.53.55.31.32 /  
Fax : 05.53.52.86.70 [contact@ccilap.fr](mailto:contact@ccilap.fr) Site web en construction

**Président élu :** M. Bruno Lamonerie

**Vice-présidents :**

- **Développement économique et jeunesse :** Corinne Ducrocq, maire de Coulaures.
- **Administration générale et communication :** Jean-Michel Quéméré, maire de Mayac.
- **Rivières :** Jean-Michel Lamassiaude, maire de Payzac.
- **Culture :** Christelle Pourcel, maire de Brouchaud.
- **Action sociale :** Jean-Pierre Cubertafon, maire de Lanouaille.
- **Urbanisme :** Jean-Jacques Boyer, adjoint au maire de St Médard d'Excideuil.
- **Tourisme :** Guy Bouchaud, maire de St Mesmin.
- **Environnement :** Alain Meyzie, maire de Sarlande.
- **Aménagement de l'espace :** Michel Dupuy, maire de St Martial d'Albarède.
- **Habitat :** Bruno Chapuis, maire de Génis.

### Les numéros utiles :

- **Assainissement non collectif**
- Secteur Nord : Bureau de Payzac > Léa Lummaux et Benoît Dufraise au 05.53.55.31.32
- Secteur Sud : Bureau d'Excideuil > Amélie Bouhours et Rémi Farges au 05.53.62.82.00

### Tourisme :

- Office de Tourisme Excideuil - 1 Place du château - 24160 Excideuil.  
Tel : 05 53 52 29 79 / [tourisme@naturellementperigord.fr](mailto:tourisme@naturellementperigord.fr) / [www.naturellementperigord.fr](http://www.naturellementperigord.fr)
- Office de Tourisme Lanouaille - Place Bugeaud - 24270 Lanouaille tel : 05.53.62.17.82  
[tourisme@paysdelanouaille.fr](mailto:tourisme@paysdelanouaille.fr)

### ➤ Enfance / jeunesse :

1 accueil de loisirs sans hébergements (ACM) sous compétence intercommunale

- Les Loustics à Excideuil : 06 07 03 42 53. Direction : Morgane Thomasson

Contact : Service enfance/jeunesse 05 53 62 82 03 / [enfance@ccilap.fr](mailto:enfance@ccilap.fr)

### Médiathèques / réseau de lecture intercommunal : [mediatheques@ccilap.fr](mailto:mediatheques@ccilap.fr)

- Point-lecture de Dussac - 05 53 52 58 32 Le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 8h15 à 12h15 et de 14h15 à 18h15, le Samedi et le Dimanche : de 8h15 à 12h15.
- Médiathèque intercommunale de Lanouaille – 8 rue du Limousin - 05 53 52 65 65  
Mardi : de 10h00 à 12h30, Mercredi : de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, Vendredi : de 14h00 à 18h30 et Samedi : de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00.
- Médiathèque intercommunale de Payzac – place Jean-Pierre Timbaud - 05 53 62 54 77.  
Mardi : de 9h30 à 12h00, Mercredi : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, Vendredi : de 14h00 à 18h00 et Samedi : de 9h30 à 12h00
- Bibliothèque intercommunale d'Excideuil : 05 53 62 15 42  
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, Jeudi de 10h à 12h, Samedi de 10h à 12h.

Un catalogue en ligne permet de consulter le fond disponible et de réserver des documents : <http://www.paysdelanouaille.fr/site/52-FR-culture-tourisme-reseau-de-mediatheques.html>

## **LUTTE CONTRE L'AMBROISIE**

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante originaire d'Amérique du Nord introduite en France en 1863 suite à un mélange accidentel avec des graines de trèfles. Elle est présente dans tous les départements de la Nouvelle Aquitaine en particulier dans les Deux Sèvres, en Charente, en Dordogne et dans le Lot-et-Garonne avec un front de colonisation partant du Nord vers le Sud.

### **Comment la reconnaître ?**

Cette herbacée présente un port buissonnant, dressé, pouvant atteindre 2m de haut. Les feuilles (image a) sont profondément découpées, vertes de chaque côté. Elles sont insérées par deux au même niveau et en face à face à la base de la tige. En remontant le long de la tige, elles s'insèrent à des niveaux différents. La tige (b) est velue, striée, verte à rougeâtre à partir de juillet et ramifiée. Les fleurs mâles (c) jaunes/vertes, sont disposées en grappe à l'extrémité de la tige, au-dessus des fleurs femelles plus discrètes. La germination intervient à partir d'avril. Elle est observable sous la forme de plantule (d) composée de deux feuilles embryonnaires appelées les « cotylédons », vertes en forme de cuillère, presque rondes et de deux vraies feuilles typiques découpées en 3 à 6 divisions : les folioles.



Sources images : (a), (c), (d) [www.ambrosie.info.fr](http://www.ambrosie.info.fr); (b) CBNSA

### **Pourquoi lutter contre cette espèce ?**

#### • **Impact sanitaire**

Le pollen de l'Ambroisie est très allergisant, 5 grains de pollen par mètre cube d'air suffisent pour entraîner une réaction allergique chez des personnes sensibilisées. Ces pollens sont produits de la mi-août jusqu'à fin octobre avec un pic en septembre. Une exposition répétée provoque l'apparition des symptômes : rhinite, conjonctivite, trachéite, urticaire, eczéma et dans 50% des cas, apparition ou aggravation de l'asthme.

#### • **Impact économique**

Les coûts de santé imputables à l'allergie aux pollens d'ambrosie représentent des sommes importantes. De plus, l'Ambrosie est un adventice, qui de par son cycle de vie, concurrence les cultures de printemps.

La culture du tournesol, de la même famille botanique, est la plus touchée. Il en résulte une diminution des rendements et de la qualité des cultures ainsi qu'une contamination des lots de semences.

### • Impact environnemental

L'Ambroisie est une espèce pionnière, résistante à la sécheresse, qui se développe sur les surfaces mises à nu, perturbées (le plus souvent par les activités humaines), peu importe la nature du sol. Elle prolifère grâce aux milliers de graines qu'elle produit. Celles-ci peuvent se conserver 10 à 40 ans dans le sol. Peu compétitive, l'Ambroisie va surtout empêcher le développement de végétaux ayant un cycle biologique synchrone avec le sien comme certaines espèces cultivées. Elle se trouve dans ou à proximité des cultures, des friches, des chantiers, en bord des chemins, des axes routiers et ferroviaires et plus rarement sur les berges des cours d'eau.

### Comment agir ?

Les actions de gestion de l'Ambroisie à mettre en place dépendent de la période d'intervention, du type de milieu, de la superficie de la zone envahie, des contraintes financières, réglementaires, humaines et matérielles.

### • Les actions préventives

- Couvrir les sols nus ou perturbés par un couvert végétal, du paillis, des aménagements paysagers, un géotextile...
- Eviter d'importer et d'exporter de la terre provenant de sites contaminés.
- Utiliser des graines pour les oiseaux, pour les jachères fleuries ou pour les cultures seulement si leur origine est tracée.
- Tenir compte du cycle de l'Ambroisie dans le calendrier des travaux publics, de construction de bâtiments, agricoles, forestiers, etc., afin d'éviter les sols nus ou non couverts au printemps.

### • Les actions curatives

- L'arrachage manuel de la plante entière, racines comprises, est préconisé pour de petites surfaces infestées avant la floraison (soit avant mi-juillet). L'arrachage manuel après floraison est déconseillé à cause des risques d'allergie. De plus, l'apparition du pollen rend plus compliqué l'arrachage puisqu'il impose le port d'un masque en plus des gants. Cette méthode reste la plus efficace.
- La fauche ou la tonte sont des techniques rapides, intéressantes pour de grandes surfaces ou pour des linéaires. Si la population d'Ambroisie est majoritaire, une coupe à 2 à 5 cm sera réalisée. Dans le cas contraire, une coupe à 10 cm favorisera la concurrence des autres espèces présentes. Une première coupe est recommandée a minima avant la floraison des fleurs mâles et les émissions de pollen soit avant la mi-août. Si nécessaire, effectuer une seconde coupe au plus tard la première semaine de septembre avant la grenaison.
- L'utilisation de désherbants chimiques est à éviter. Ils détruisent le couvert végétal favorisant ainsi la croissance de l'Ambroisie. Ils sont une source de pollution et peuvent avoir un impact sur la santé. La répétition des traitements peut entraîner des résistances de l'Ambroisie aux herbicides les rendant inefficaces. Elle va s'adapter en modifiant son patrimoine génétique pour pouvoir les tolérer.

### • Les précautions générales

- Les personnes dont l'allergie à l'Ambroisie est avérée ne doivent pas participer aux actions de gestion.
- Protégez-vous en portant au minimum des gants lors de l'arrachage.
- Nettoyer les vêtements, les chaussures, le matériel et les engins utilisés à la fin de chaque opération de gestion.
- Jusqu'à mi-juillet, les déchets d'arrachage peuvent être compostés en l'absence de pollens et de semences (<http://www.ambrosie.info/pages/detruire.htm>). Un apport en déchetterie ou le dépôt sur place sont également envisageables. L'incinération n'est autorisée que dans les départements ayant un arrêté préfectoral relatif à la lutte contre l'Ambroisie. A ce jour, l'ancienne Aquitaine n'est pas concernée par un arrêté préfectoral.
- Au-delà de la mi-août, les interventions sont déconseillées car elles favoriseraient la dispersion du pollen et des graines.

*Pour plus de renseignements ou pour faire un signalement :*

Gaëlle GUYOT- FREDON Aquitaine 62 Rue Victor Hugo - 33140 Villenave d'Ornon  
Mob: 07-81-61-79-99 | Tel: 09-67-01-58-68 Email : [zna@fredon-aquitaine.org](mailto:zna@fredon-aquitaine.org)



## PROJET DANS LES GORGES

Le 12 septembre le projet d'aménagement des Gorges de l'Auvézère à Saint Mesmin a été présenté aux différentes associations de la région. C'est à Excideuil que Sébastien REYNIER du service Tourisme au Conseil Départemental, spécialement chargé par Germain PEIRO de suivre ce projet touristique, a expliqué photos à l'appui, comment les travaux vont se dérouler. Bruno LAMONERIE notre Président de la Com-Com et Guy BOUCHAUD, vice Président, ont insisté sur l'importance de ce projet pour le développement économique de notre Communauté de Communes Isle Loue Auvézère en Périgord.

Plus de cinquante personnes étaient présentes dont, le Président de la Fédération de pêche de la Dordogne, des représentants du bureau de pêche de Payzac et d'Excideuil, un représentant de la Fédération des chasseurs, le Président de la société de chasse de Saint Mesmin, le Président de Gorges Auvézère Sensations (trail), des représentants de clubs de randonneurs, des représentants de la fédération de kayak, et de nombreux élus.

Il a été souligné que ce projet profitera à tous, promeneurs, randonneurs, vététistes, kayakistes, pêcheurs, chasseurs ou amoureux de la nature avec des accès plus faciles et sécurisés dans les Gorges.

Le cheminement, du pont de Saint-Mesmin aux Forges de Savignac va être aménagé par la création de marches dans les secteurs très pentus. Deux passerelles légères et parfaitement intégrées au site vont être installées pour franchir l'Auvézère. Des points de vue en promontoire pour découvrir le paysage remarquable vont être construits. Un travail réalisé en partenariat avec la Fédération de Chasse a permis de définir deux sites potentiels pour la construction de deux observatoires de la nature et de la faune sauvage, l'un à Charoncle et l'autre dans les Ballargeaux. Le parking au pont sera agrandi et équipé de borne électrique et la montée du pont vers Charoncle sécurisée par la construction de 5 refuges pour les piétons.

Ce projet, initié en février 2009 par le Maire et le Conseil de Saint-Mesmin va enfin voir le jour. Après de nombreuses réunions, visites, consultations le nouveau tracé des chemins et sentiers a été déterminé de façon précise (par GPS) et les travaux d'aménagement ont pu commencer sur la rive gauche de l'Auvézère. Nous pouvons déjà redécouvrir l'emplacement des anciennes charbonnières et permettre l'accès à celles-ci aux personnes à mobilité réduite. Les deux passerelles sur l'Auvézère devraient être opérationnelles au printemps. Les acquisitions foncières réalisées par la mairie sur les deux rives de la rivière et dans les différents secteurs des Gorges permettent maintenant des accès pérennes et incontestables aux deux passerelles aussi bien depuis Veaupeytourie que depuis le Bourg de Saint-Mesmin.

Les photos ne sont que des exemples de travaux pouvant être réalisés.



**Le projet d'aménagement dans les gorges de l'Auvézère s'inscrit dans une démarche de qualité, de respect de l'environnement en gardant l'âme d'un territoire authentique.**

Le dossier complet du projet d'aménagement des Gorges de l'Auvézère est consultable en mairie

# INFORMATIONS

## DESHERBAGE

Fin 2017, l'utilisation des herbicides par les collectivités sera interdite sur tout le territoire. En 2020, cette interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires devrait être étendue aux particuliers.

Cela va poser un problème pour les petites communes comme Saint-Mesmin car elles n'ont pas les moyens humains pour désherber manuellement.

### **Gestion raisonnée des dépendances vertes :**

Le Département de la Dordogne a révisé actuellement son plan de gestion raisonnée des dépendances vertes. Devant une grosse évolution des pratiques, un nouveau plan devrait voir le jour.

Actuellement, trois interventions sont effectuées pour le fauchage des accotements routiers : deux interventions entre le 1er mai et le 14 juillet permettent d'assurer la passe de sécurité et dégager la signalisation sur l'accotement. La troisième intervention, à partir du 15 août, concerne le débroussaillage du fossé et une largeur de machine en talus. A l'avenir, pour aller encore plus loin dans la **gestion raisonnée**, la hauteur de coupe de 8-10 cm devrait passer à 15 cm permettant une économie d'usure du matériel, une économie de carburant et le développement de la biodiversité.

**La Commune de SAINT-MESMIN applique ce principe depuis plusieurs années.**

Le Département de la Dordogne a fait le choix du **zéro herbicide** pour l'entretien des dépendances vertes. Il a fallu retrouver des gestes mécaniques au lieu de désherber chimiquement au niveau des signalétiques et sous les glissières. Le fauchage se fait ici manuellement avec une débroussailleuse à dos. Pour le linéaire, il a fallu recourir à l'acquisition de faucheuses sous glissières. Cette Charte Zéro Herbicide a été élaborée pour inciter les communes à rejoindre le Département dans cette démarche. Elles ont été invitées à réfléchir à la gestion différenciée de leurs espaces. Un module de formations a été mis au point avec le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique territoriale) pour accompagner les communes. Un rappel de la réglementation sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, l'élaboration d'un plan de désherbage communal accompagné de méthodes alternatives sur mesure et concrètes, ponctué d'actions fortes de communication auprès du public sont des outils forts d'aide à une nouvelle gestion du patrimoine communal.

**La Commune de SAINT-MESMIN a adhéré à cette charte en se réservant toutefois le droit d'utiliser jusqu'à présent l'herbicide pour le cimetière mais à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 que va-t-elle faire ?**

Appliquer les directives qui préconisent le développement des outils de balayage (de nombreuses matières organiques, des poussières, se déposent et favorisent en effet les mauvaises herbes), le développement de la technique de désherbage thermique, le retour des pratiques manuelles avec l'utilisation de débroussailleuses, se mettre au vert et adopter les bonnes recettes zéro phyto, basées sur la gestion différenciée : coccinelles pour lutter contre les pucerons, lance-flammes pour brûler les pissenlits ou choc hydraulique pour déloger les plantes indésirables, débroussailleuses, développement de la tonte et du fauchage au détriment du désherbage, enherbement pour protéger les sols, binette, bâchage et paillage dans les plates-bandes pour gagner la guerre contre ces plantes indésirables, souvent appelées à tort « mauvaises herbes »... ?

Inciter les habitants à changer leur regard sur les herbes folles, qui ne sont pas de la saleté, mais le signe d'une biodiversité végétale urbaine en bonne santé ?

Trouver une solution adaptée pour le cimetière ?

**Cette question sera abordée lors du Conseil Municipal du 3 octobre. De nouvelles techniques comme le désherbage à eau chaude voient le jour, pourquoi ne pas être innovants et recourir à l'achat de ce type de machine ?**

# INFORMATIONS

## RETRAIT DES BOITES AUX LETTRES

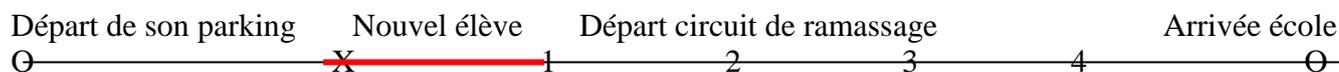
Suite au courrier de La Poste reçu en mairie nous informant de son intention de retirer les boîtes aux lettres de relevage (boîtes aux lettres jaunes) jugées « peu productives » et malgré notre protestation et notre demande de réfection des boîtes aux lettres de relève usagées, les services de La Poste ont fait retirer (très rapidement) toutes les boîtes jaunes de notre commune à l'exception de celle installée dans le bourg. **Comment nos administrés qui ne se déplacent pas souvent vont-ils poster leur courrier ?**

## TRANSPORT SCOLAIRE

### Autre aberration dans la réglementation des services publics !

Le circuit de ramassage scolaire est limité en kilomètres et le point de départ du circuit débute chez le 1<sup>er</sup> élève ramassé ( pour Saint Mesmin à Lavaurie ) et non pas au point de départ du bus (qui selon ou habite le chauffeur, peut se trouver à 5 ou 10 kms du premier point de ramassage, peu importe pour l'administration car c'est le transporteur qui assume le coût de cet trajet). Partant de ce principe, tout nouvel élève, s'il n'est pas inscrit pour le transport scolaire avant les grandes vacances ne pourra être pris en compte s'il habite avant le point de départ car il sera considéré comme rallongeant le parcours. C'est ainsi qu'à SAINT-MESMIN, actuellement de nouveaux élèves dont la famille est arrivée pendant les vacances ne peuvent prétendre à avoir un arrêt alors que le bus passe devant chez eux tous les jours. Ils sont obligés de se rendre à un point d'arrêt situé à un ou deux kms plus loin afin de respecter le point de départ prévu par l'administration.

Difficile pour nous de comprendre ce raisonnement, mais encore plus difficile de l'expliquer aux parents d'élèves qui voient passer le bus devant chez eux et qui doivent accompagner ou récupérer leurs enfants à un ou deux kms plus loin, deux fois par jour. (C'est quand même le troisième cas sur Saint Mesmin depuis notre 1<sup>er</sup> mandat, ce qui avait alors provoqué la démission du Maire du service des transports, l'histoire se répète...). Ci-dessous l'illustration pour notre commune.



## NOTRE PETIT JEU



Nous continuons de tester vos connaissances sur notre village! Pouvez-vous nous dire, à quel endroit de notre commune se trouve ce panneau insolite ? Annick JACQUET est chargée de recevoir votre réponse. Le personnage insolite du trimestre précédent n'a pas été trouvé, il se situe au Grand Clos.

La première personne qui trouvera la bonne réponse pour cette nouvelle énigme sera récompensée.

## LES MAXIMES OU EXPRESSIONS

Connaissez-vous les expressions ?

### **Tomber en Quenouille**

Être laissé à l'abandon en parlant d'un pouvoir ou d'un domaine. Perdre de sa valeur, de sa force.

### **A beau mentir qui vient de loin :**

L'occasion de mentir est favorable à ceux qui arrivent de loin.

### **A bon vin pas d'enseigne :**

Ce qui est bon se fait assez connaître par ses qualités sans avoir besoin d'être vanté

### **Il ne faut pas mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce :**

Ne pas intervenir dans les querelles de personnes, en apparence bien unies

### **Il vaut mieux plier que rompre :**

Il est plus sage de céder à la nécessité que de résister inutilement

### **Petite pluie abat grand vent :**

La douceur suffit souvent pour calmer le plus grand emportement

# ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

## DRESSAGE DE CHIENS

Pour la 1ère fois, les membres du Club Canin, RING OBEISSANCE CANINE DE SAINT MESMIN ont organisé le 8 et 9 juillet sur le terrain d'entraînement de Charoncle, un concours de ring pour la sélection du championnat de France de dressage de chiens. Plus de 30 équipes de clubs canins de différentes régions sont venus participer à ce concours. Le 8 octobre, de 8h à 13 h, cette fois sur le terrain du Verger de l'Avenir se déroulera une démonstration de cavage (recherche de truffes) qui réunira près de 80 chiens de toutes races.



## LES MARCHES DE NUIT



Le 19 juillet, les conditions météorologiques n'étant pas satisfaisantes, c'est sous le préau du Verger de l'Avenir que le 1<sup>er</sup> marché de nuit de la saison a débuté. Ce marché, animé par RICK, La Clef du Bonheur a rassemblé près de 400 personnes.

Le 2 août, c'est encore sous le préau du Verger de l'Avenir que le second marché, animé par Christian ROQUES a eu lieu. Cette fois, plus de 600 personnes se sont rassemblées pour passer la soirée ensemble. Fabienne THIBEAULT de STARMANIA et son époux, Christian MONTAGNAC régisseur de la Cie

Créole étaient présents. Plus discret, il semblerait aussi que le héros de la série policière « Shériff » qui passe actuellement sur France 2 soit venu, lui aussi assister à nos marchés de nuit.



Le dernier marché de nuit, le 23 août, cette fois dans le bourg, a été animé par Jean Noel FAURE il a rassemblé plus de 800 personnes et s'est terminé très tard dans la nuit.

A la demande de nombreuses personnes, et malgré les difficultés engendrées par le respect des mesures de sécurité, l'année prochaine si le temps le permet, nous reconduirons les marchés de nuit dans le bourg.



# ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

## LA ROUTE DES METIERS D'ART



Le 22 et 23 juillet, en Corrèze et dans le Périgord Vert, comme chaque année, les ateliers d'artistes en œuvres d'art (Variart) ont ouvert leurs portes au public.

Aux Pagnons, chez Truss et Harris 3 artistes ont donc exposé leurs tableaux, des émaux ou des bijoux afin de faire admirer leur travail à tous. De nombreux touristes ont fait le détour par Saint Mesmin pour admirer les œuvres de ces trois artistes.



## MUSIQUE ET DETENTE

En sommeil depuis quelques années, l'association « Auvézère Animation » a relancé le traditionnel concours de pêche sur l'étang de Serge LAFAURIE à la Rouye. Commencées le vendredi 11 août dans la soirée avec un apéro-concert animé par le groupe « Tout Pour La Musique » les festivités ont continué le lendemain matin avec une randonnée dans le secteur de la Rouye et dans l'après midi, le concours de pêche où 23 kg de poissons ont été pêchés par les 70 concurrents présents et relâchés après la pesée. En soirée, un repas dansant animé par Nathalie LEGAY et son orchestre a clôturé les festivités.



## JEU RADIOPHONIQUE



Le 21 août a eu lieu en direct dans notre commune le jeu radiophonique de France Bleu Périgord « Globe trotter ».

Le lieu de rendez-vous devait être trouvé grâce aux énigmes passées sur les ondes de France Bleu Périgord. C'est donc au Verger de l'Avenir que 61 personnes se sont retrouvées en fin d'après-midi où la municipalité a offert le pot de l'Amitié..



## PELERINAGE

Le 3 septembre le pèlerinage annuel à la Chapelle Notre Dame de Partout, sur la Colline des Ages a rassemblé de nombreuses personnes. C'est L'Abbé DARFEUILLE qui célébra pour une dernière fois la messe, en laissant entendre qu'il prendrait sa retraite pour la fin de l'année. Eric, notre employé, a encore une fois veillé à ce que tout soit en ordre

# ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

## SORTIE DES BENEVOLES



Le 10 septembre, pour remercier comme tous les ans, en fin de saison, les bénévoles qui ont participé à la mise en place et au bon déroulement de nos manifestations, A.I.S. les a invité ainsi que leur famille, à une journée récréative. Cette année la journée a commencé par la visite du centre international de l'art pariétal « LASCAUX 4 » à Montignac.

Elle a été suivie par un repas à la ferme auberge « La table de Chaffour » à Saint-Geniès.

Cette sortie a été une réussite. Ce voyage dans le temps et un retour vers le passé ont émerveillé tous les participants qui ont eu une pensée émue pour Robert BOSSELUT qui, jour pour jour, les avait quittés tragiquement un an auparavant.



## LES MANIFESTATIONS OU RENDEZ VOUS A VENIR

### DRESSAGE DE CHIENS

Le 8 octobre au Verger de l'Avenir, démonstration de cavage (recherche de truffes) par l'association ROC de Saint Mesmin qui réunira près de 80 chiens de toutes races.

### LOTO

Le 4 Novembre 20 h 30 comme chaque année le Super Loto Gastronomique dans la salle du Cantou organisé par A.I.S.

### CEREMONIE

La cérémonie commémorative du 11 novembre aura lieu à 11h devant le Monument aux Morts et sera suivie de la plantation des arbres fruitiers au Verger de l'Avenir, pour les 6 nouveaux enfants arrivés ou nés sur la commune cette année. Elle se terminera dans la salle d'accueil, par le pot de l'amitié et la dédicace de son dernier livre par Pierre de la HERONNIERE

**NOËL DES ENFANTS** le 23 décembre à 16 h dans la salle d'accueil. Au programme : Goûter, séance de maquillage, clowns, et bien-sûr distribution des cadeaux du Père Noël.

### REPAS DES AÎNES

Le 6 janvier 2018 à 12 h, le repas préparé par Marie LACHEZE et animé par la Clef du Bonheur est prévu dans la salle du « Cantou ».

# LES NUMEROS UTILES

Pompiers 18      Samu 15  
Gendarmerie 17    Saint Martial d'Albarède 05 53 55 38 90  
Le Maire Guy BOUCHAUD : 06 13 83 06 96  
Les Adjoints : Guy HAYE 06 72 12 87 97 - Sandra COMBY 06 81 15 77 82  
Communauté de Commune Isle Loue Auvézère 05 53 55 31 32

## Conseils pour les URGENCES :

La nuit et le week-end, le soir à partir de 20 h, le samedi après midi, le dimanche, les jours fériés.

J'ai un problème de santé qui ne peut attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux :

## JE NE ME DEPLACE PAS AUX URGENCES, J'APPELE LE 15

- Je reçois des conseils médicaux,
- je suis dirigé vers un médecin de garde,
- je suis dirigé vers la clinique ou l'hôpital

### MEDECINS

**Payzac** : Dr Dal Col 05 53 52 73 44  
**Lanouaille** : Groupe Médical 05 53 52 60 66  
**Genis** : Dr Agnoly 05 53 52 49 65  
**Excideuil** : Dr De Beaulieu 05 53 62 40 03 - Dr De Burosse 05 53 62 57 57 - Dr Girard 05 53 62 90 97

### INFIRMIERES

**Payzac** : Baylet Sylvie 05 53 52 78 13 - Dureisseix Chantal 05 53 52 71 10  
**Lanouaille** : Boudie Maryse 05 53 52 66 80  
**Sainte Trie** : Mantoan Christine 05 53 51 50 65 - Bousquet Emilie 05 53 51 50 65  
**Excideuil** : Massias et Orłowski 05 53 62 40 60 - Bercouzareau Damien 05 53 62 43 82

### PHARMACIES

**Payzac** : Pharmacie Réo 05 53 52 70 19  
**Lanouaille** : Châtenet 05 53 52 63 22  
**Génis** : Péré 05 53 52 48 03  
**Excideuil** : Dufraise 05 53 62 21 80 - Séréna 05 53 62 40 09

### CENTRES HOSPITALIERS

**Excideuil** : Hôpital locale 05 53 62 25 00  
**Saint Yrieix La Perche** : Centre Hospitalier 05 55 75 75 75  
**Périgueux** : CHU 05 53 45 25 25 - Clin. Francheville 05 53 02 11 11 - Clin. Du Parc 05 53 02 16 16  
**Limoges** : CHU 05 55 05 55 55

### RADIOLOGIE

**Thiviers** : 05 53 55 27 50

### CARDIOLOGUES

**Saint Yrieix La Perche** : Dr Darry et Dr Rouffaud 05 55 75 96 00 - Dr Delotte 05 55 75 13 84

### KINESITHERAPEUTES

**Lanouaille** : Lamonerie 05 53 52 85 79 - Lavaud 05 53 52 85 79  
**Excideuil** : Terrioux 05 53 62 06 51 - Moulin et Souchet 05 53 62 42 61

### DENTISTES

**Excideuil** : Dr Gaillard 05 53 62 40 80 - Dr Sanchez 05 53 62 44 83

### OPHTALOMOLOGISTES

**Pompadour** : Dr Chevrier 05 55 98 50 10

### AMBULANCES, VSL

**Lanouaille** : Ambulance Maillet 05 53 52 32 28  
**Excideuil** : Sarl Maillet 05 53 62 42 85

### VETERINAIRES

**Cherveix Cubas** : Strasser G. 05 53 50 42 64  
**Objat** : Clinique Vétérinaire 24/24 tel : 05 55 25 83 59

### EDF DEPANAGE 08 10 33 30 24

SERVICE RELIGIEUX Père Antoine ALTIERI Paroisse de Payzac tel : 06 82 33 95 12

# Activités, commerces sur Saint-Mesmin

## LES GITES SUR LA COMMUNE

En vertu de l'article L324-1 du code du tourisme, toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme (gîte) doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé. Les mêmes dispositions sont applicables pour les chambres d'hôtes (art 324-4).

**Le Gîte communal** de vacances: appartement pour 5 personnes, situé dans le bourg.

**Le gîte de groupe** « Le Cantou » : pouvant accueillir des groupes jusqu'à 30 personnes.

**Salle des fêtes** « le cantou » : Pour toutes vos manifestations, repas de famille, mariages, baptêmes etc...

Pour la location s'adresser à la mairie Tél : 05 53 52 71 02 - courriel : [gites.saintmesmin@orange.fr](mailto:gites.saintmesmin@orange.fr)

**Chacord** : Chez Jane MARTIN, 2 chambres d'hôtes, 2x2 personnes Tel : 05 53 52 89 50

**Clairvivre** : 18 gîtes

**La Béchadie** : Lee VAN HOECK, 3 gîtes de 4, 4 et 6 personnes Tel : 05 53 62 33 01

**La Quintinie** : Gilbert GERAUD gîte pour 4 personnes Tel : 05 53 52 74 11

**La Quintinie** : Yvonne PUIVIF gîte pour 4 personnes Tel : 05 55 08 15 71

**Le Mercier** : Serge et Yvette DEVAUD, gîte à la ferme pour 3ou 4 personnes Tel : 06 70 12 90 81

**Les Chaumettes** : Pascal DUPUY, 2 gîtes pour 8 personnes et 10 personnes Tel : 06 31 20 96 14

**Les Monts** : Judith MUDD, gîte pour 4 personnes Tel : 05 24 17 13 92

**Les Pagnons** : Truus VAN DALSEM, 3 gîtes pour 2, 5et 6 personnes + camping Tel : 05 53 52 86 80

**Linard** : Ines WISSE, 2 gîtes pour 6 et 4 personnes, tous deux adaptés PMR + camping. Tél : 05 53 52 23 39

## DIVERS COMMERCES ou ARTISANS

**Fromages de Chèvres** : Chez Nadia GEAS « aux Monts »

Vous la trouverez sur les marchés de Payzac les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis de chaque mois, à Lanouaille les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis et à Juillac, tous les samedis matin place de l'église. Tél 05 53 62 45 06.

**Volailles Légumes**: Chez Marcel BOUNAIX, « Las Psycharias »

vente directe à la ferme de volailles P.A.C, poulets, Pintades, Canettes et lapins sur commande ainsi que des légumes de saison, pommes de terre, carotte, choux, tomates, haricots verts - Tél 05 53 52 71 08.

**Producteur de miel** : Michel DAVID au « Poteau de Brussy » - Tél 05 53 52 79 06.

**Les Fontanelles, ferme bio avec légumes et œufs frais et Camping à la ferme** : Wieger FRENKEN et Dimphi HOMBERGEN à Veaupeytourie, « Les Fontanelles » Tel 06 73 13 10 46 ou 06 75 98 23 30.

La boutique à la ferme est ouverte tous les jeudis et vendredis après-midi et les samedis matins.

**Fruits, légumes et vins**, Patricia et Michel MUNUERA, Les Jarthes vente de fruits, légumes, vins, glaces. Ils sont tous les deux présents sur nos marchés de nuit en juillet et août. Vous les retrouverez sur les marchés de Terrasson, Piégut-pluviers, Treignac ou au Buisson de Cadouin. Pour les joindre, tel 06 84 81 43 73

**Semences, graineteries** : Chez NOUHAUD à « Fargeas » .

**Stages pour accordeur de piano**, Chez Ben VERBON à « Linard » tel 05 53 52 23 29.

Site : [http : www.lacolline-linard.fr](http://www.lacolline-linard.fr)

**Entreprise de Construction** : Maçonnerie, couverture, carrelage, aménagement intérieur, traitement de l'humidité. COLLET Michael « Les Bessades » tel 05 53 52 69 68 ou 06 70 42 80 91.

**Travaux de rénovation** : DUCROS Stéphane « Lavaurie » tel 06 87 26 83 51 Mail : mamastep@orange.fr

## POUR VOS LOISIRS

**Atelier stages artistiques** : Cours de dessin, ouvert à tous, de mai à septembre. Truus VAN DALSEM Les Pagnons Tél 05 53 52 86 80 - Site Internet : [www.truusvandalsem.nl](http://www.truusvandalsem.nl)

**Chasse** : ACCA - Contacter son Président, Jean-Paul CONTRAND - Tél 05 53 52 81 78.

**Danses folkloriques, théâtre, chants** : La Troupe du Saut Ruban Président Frédéric LEYMARIE tel 06 85 08 84 04.

**Kayak, Bassin naturel d'eau vive** : Du Saut Ruban au Pont de Saint-Mesmin. Un projet d'aménagement est en cours.

**Pêche** : Une carte délivrée par la Mairie vous permet de pêcher de mars à octobre sur les deux étangs gérés par la commune : l'Etang des Forges et l'Etang du Moulin Haut.

**Sentiers de randonnées** : Plusieurs itinéraires sont disponibles sur notre commune, les plans de tous ces sentiers de randonnées sont disponibles à la mairie.

## LES ARTISTES LOCAUX

**Artiste Sculpteur** : Frédéric REBBOH, Le Grand Clos tél 06 60 0717 78

**Confection de tableaux en fleurs séchées** : Madeleine TOURENNE, Mont Cocu - Tél 05 53 52 46 30

**Créateur de colonnes de lumière** : Jacques-André BOUDARD,, le Bourg - tél 06 84 25 97 91

<http://jabcolonnesdelumiere-createur.jimdo.com/>

**Dessins Croquis** : Leen VAN HOECK, La Béchadie - Tél 05 53 62 33 01

**Peinture sur toile** : Teddy MONTACUTELLI, La Clautre.

**Peinture sur toile** : vente de tableaux Truus VAN DALSEM, LePagnon Tél 05 53 52 86 80 - [www.truusvandalsem.nl](http://www.truusvandalsem.nl)

# LES EVENEMENTS DU TRIMESTRE EN PHOTOS

La route des métiers d'Art



Lâcher de truites



Dressage de chiens



Les marchés de nuit



Les marchés de nuit



Globe Trotter



Nos plus jeunes bénévoles



Concours de pêche à la Rouye



Sortie des bénévoles



Pèlerinage au Puy des Ages

